

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Abonnements : Trois mois... Six mois... Un an... Prix des Abonnements est payable d'avance...

INSERTIONS :

Annouces : la ligne... Réclames... Faits divers... On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

COURSE DE PARIS (Service gouvernemental)

Table with 3 columns: Date, Amount, and Value. Rows include 16 Juin, 18 Juin, and 19 Juin.

Services particuliers du Journal de Roubaix

Table listing various services and their costs, such as 'Actions', 'Londres court', and 'Crédit Mobilier'.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 18 juin. Change sur Londres, 4,88 0/6; change sur Paris, 5,13 0/8.

DEPECHE COMMERCIALES (continued)

Havre, 18 juin. Ventes 1,000 balles, demande modérée, prix fermes.

ROUBAIX 18 JUIN 1877

La Chambre de 1878-1877

Nos lecteurs connaissent le message adressé par le Maréchal au Sénat et la déclaration faite devant la Chambre des députés par M. de Fourtou...

Quelles accusations n'ont pas été dirigées contre l'Assemblée nationale, qui pourtant compte à son actif des lois et des mesures patriotiques...

Ignorance et incapacité de s'instruire par l'expérience, voilà les deux traits particuliers de cette Chambre qui aura duré quinze mois...

Cette Chambre avait été élue dans un moment où les conservateurs étaient dans un désarroi complet, sans guides, sans points de repère...

ALXANDRE WATTEAU.

Un témoin de la séance, de samedi, de la Chambre des députés écrit :

Versailles, 16 juin. Quelle séance !... Jamais peut-être, depuis les scènes terribles de la Convention, excès plus honteux n'ont été...

honoré une enceinte parlementaire. Tout ce que la passion politique peut contenir de fureurs sauvages déchaînées dans un concert d'invectives haineuses...

M. Gambetta et l'étranger

M. Gambetta a le tempérament d'un orateur de carrefour; mais enfin, c'est un orateur puissant et véhément, le seul que possède la gauche...

Le triomphe suprême de M. Gambetta, son espoir secret, serait-il que les calomnieuses déclarations dont il s'est fait l'interprète attirent sur la France une coalition de la Prusse et de l'Italie?

Il a appelé les armées coalisées de nos voisins pour faire ce que le Bien public appelle naguère « la lessive » des amis du Maréchal.

Il a essayé de rendre le gouvernement de la France suspect à l'Europe. M. le Duc Decazes, ministre des affaires étrangères, a voulu protester; il a voulu réfuter ces calomnies...

M. le président Grévy, complice de ces manœuvres, s'est empressé de lever la séance, pour empêcher M. le Duc Decazes de réparer les trahisons de M. Gambetta.

Cette majorité moribonde a voulu laisser sur notre sol, après elle, le fléau de la guerre étrangère. Ce sont les représailles auxquelles elle aspire !

L'Europe a plus de confiance dans la parole de M. le Maréchal que dans celle du dictateur de 1871, du forcené qui a voulu la guerre à outrance...

M. Pierre Lefranc

Nous avons dit que M. Pierre Lefranc, sénateur républicain des Pyrénées-Orientales, est mort samedi subitement, à Versailles.

M. Pierre Lefranc, était né à Montigny-la-Ville (Jura); il avait débuté dans le journalisme sous le patronage de M. Pierre Leroux et de George Sand.

Nommé commissaire de la République après le 24 février, Lefranc fut envoyé par le département des Pyrénées-Orientales à la Constituante et à la Législative, où il siégea sur les bancs de la Montagne et vota, notamment, pour le droit au travail...

Épuisé par le malade, M. Pierre Lefranc avait tenu néanmoins à se faire conduire samedi au Sénat. Mais ses forces le trahirent pendant la route; on le ramena chez lui, où il a expiré à cinq heures et demie.

Quelques incidents de la séance de samedi

Voici, d'après le Journal officiel, le compte rendu de quelques-uns des incidents qui ont marqué la déplorable séance de samedi :

L'INCIDENT DES MILLIONS PERDUS

M. Bourgeois : J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi dont je me borne à donner lecture : « A l'occasion des comptes du Gouvernement du 4 septembre, la cour des comptes constate un déficit de 200 millions au moins dont la justification n'a pu être faite. En conséquence, je demande que l'examen de cette question importante soit soumis à la Chambre des députés avant sa séparation. »

M. Gambetta : Je demande que le Gouvernement, pour éclairer M. Bourgeois... A droite. Et la France ! et la France ! M. Cunéo d'Ornano : La France que vous avez dépouillée !

M. le président : Vous n'avez pas le droit d'interrompre l'orateur. (Interruptions à droite.) Je vous répète que vous n'avez pas le droit d'interrompre l'orateur.

M. Gambetta : ... veuillez bien faire distribuer à nos adversaires qui sont là... (Exclamations à droite) et qui ne paraissent pas l'avoir lu, le travail de la cour des comptes. C'est là-dessus que je compte, s'ils ont encore quelque reste de bonne foi, pour faire cesser une calomnie qu'ils ne se lassent pas de reproduire. (Bruyantes exclamations à droite et cris : A l'ordre ! à l'ordre !)

M. Bourgeois : C'est, de ma part, une question d'honnêteté et de loyauté. Quand on a mérité de l'un de ses collègues le titre de dictateur de l'incapacité, on n'a pas le droit de tenir un pareil langage !

Vous diriez à droite. Très-bien ! très-bien ! monsieur Bourgeois. — A l'ordre, l'orateur à l'ordre ! M. Longlé : Nous demandons que M. Gambetta soit rappelé à l'ordre. M. Paul de Cassagnac : ... à l'ordre et à la pudeur !

M. le président : Le caractère des interpellations personnelles qui ont accueilli, à la tribune, l'explication si naturelle qu'y apportait M. Gambetta... (Exclamations à droite. — Applaudissements prolongés à gauche.)

M. le président : Vous m'interrompez et vous n'en avez pas le droit. Je rappellerai à l'ordre quiconque interrompera le président. A droite. Rappelez-vous tous à l'ordre !

M. le président, se tournant vers la droite. Veuillez garder le silence ! M. Paul de Cassagnac : Allons donc ! MM. de Guilloutet, Brière et d'autres membres de la droite, se lèvent et adressent de vives interpellations à M. le président.

M. Robert Mitchell : Ce n'est plus de la présidence, c'est de la complicité. (Vives rumeurs et bruit.) M. le président : Gardez le silence. M. le président : Il est intolérable d'interrompre ainsi !

M. Paul de Cassagnac : Nous voulons être protégés. M. le président : vous me forcerez de vous rappeler à l'ordre. M. Robert Mitchell : Vous n'êtes pas président de la Chambre, vous êtes un homme de parti !

M. le président : Je vous rappelle à l'ordre ! M. Robert Mitchell : Je l'accepte votre rappel à l'ordre. MM. de Guilloutet, Brière et quelques autres membres à droite. Rappelez-vous tous à l'ordre, tous !

M. Robert Mitchell : Je demande la parole sur le rappel à l'ordre. M. le président : Je n'associerai au rappel à l'ordre tous ceux qui interrompent violemment.

Quelques membres à droite. Tous ! tous ! M. Robert Mitchell : Je demande la parole pour un rappel au règlement ! M. le président : Veuillez me laisser parler. (Interruptions bruyantes à droite.)

Je n'ai qu'un regret... (Bruit à droite), c'est que le règlement me laisse désarmé et ne me permette pas de pousser plus loin la répression. M. Robert Mitchell : Fait venir les gendarmes !

M. le président : Ces violences ne peuvent pas m'empêcher de dire... (Nouvelles interruptions à droite.) M. Le Provost de Launay : Vous nous laissez insulter par le complice de Ferrand ! (Bruit.)

M. Robert Mitchell : Je demande la parole sur mon rappel à l'ordre. Vous ne pouvez pas me le refus, monsieur le président ! M. le président : Vous n'avez la parole sur le rappel à l'ordre qu'à la fin de la séance. C'est le règlement. (Interruption et bruit à droite.)

M. Dréolle : Nous attendrons la fin ; elle viendra. M. le président : Vous aurez la parole à vos risques et périls. M. Paul de Cassagnac : En attendant, nous demandons le rappel à l'ordre de M. Gambetta.

M. Dréolle : Il y a aussi un fin qui viendra : c'est la fin de ce qui est ! M. le président : Ces violences et ces clamours ne m'empêcheront pas de dire à la Chambre ce que j'avais commencé à lui dire.

M. Paul de Cassagnac : Ce n'est pas nous qui vous en empêchons. M. le président : C'est vous qui proférez ces clamours. Je disais à la Chambre que la façon dont M. Gambetta avait été accueilli à la tribune... A droite. Allons donc !

Quelques membres. Vous n'avez pas le droit de juger. M. Paul de Cassagnac : C'est un roi alors que M. Gambetta ? C'est un dictateur ! M. le président : Je ne justifie pas l'expression dont il s'est servi à l'égard de ses collègues, expression que je blâme énergiquement.

M. Paul de Cassagnac : Qu'il la retire ! qu'il la retire ! à gauche et au centre. Non ! non ! Un membre à gauche. Allez donc faire vos deux mois de prison ! M. le président, s'adressant à M. de Cas-

agnac. Est-ce que vous pouvez retirer vos interruptions ? (Bruit.)

M. P. ul de Cassagnac prononce quelques mots au milieu du bruit. M. le président : J'ai fait la justice pour tous.

M. Paul de Cassagnac : Que M. Gambetta retire son mot. M. le président : Quand vous aurez retiré vos interruptions, je le sommerai de retirer son expression.

M. Dréolle : Quand M. Gambetta viendra à la tribune, il ne pourra plus parler alors ! M. le président : J'ai dit que vous aviez provoqué M. Gambetta, et que ces provocations ne justifiaient pas son expression. (Exclamations en sens divers)

MM. Dugué de la Fauconnerie, Brière et membres de la droite interpellent vivement M. le président. M. Paul de Cassagnac : Il faudra qu'on lève la séance !

M. Brière : Retournez donc à Belleville, Monsieur Gambetta ! M. le président : Monsieur Brière, je vous rappelle à l'ordre. Quelques membres à gauche. L'ordre du jour !

M. Guilloutet : Que M. Gambetta retire son mot ou qu'il rende l'argent. (Plusieurs membres siègent à droite persistant à faire des interruptions.) M. le président : Vous n'avez pas le droit d'empêcher la délibération de la Chambre.

M. Paul de Cassagnac : Nous avons le droit de nous protéger. M. le président : Je vous rappelle à l'ordre. M. Paul de Cassagnac : Que M. Gambetta retire le mot.

Quelques membres à droite : On ne le rappelle à l'ordre ! M. Robert Mitchell : Le pays vous jugera ! M. le Duc de Feltre : Etes-vous ici le président ?

M. le président : Vous êtes de ce côté à l'état d'insurrection ! (Vives interruptions à droite.) Vous donner un spectacle déplorable. (Rumeurs à droite.) M. Paul de Cassagnac : Et vous, vous êtes le complice de l'insulte ! (Bruit prolongé.)

M. GAMBETTA ET M. PAUL DE CASSAGNAC

M. Gambetta : Eh bien, messieurs, je disais que c'est parce que le pays avait trouvé le moyen de faire entendre sa voix et de signifier sa volonté malgré l'oppression d'un corps administratif hostile, malgré la corruption et des oppressions de toutes sortes... (Interruption à droite), que c'est parce que le pays avait dit hautement ce qu'il voulait, en donnant une majorité de deux cents voix à la République, que vous avez été réduits... (Interruptions et bruit.)

M. Brière : fait une interruption qui se perd dans le bruit. M. le Président : Monsieur Brière, veuillez donc garder le silence !

M. Gambetta : que vous avez été réduits à vous déborder derrière le Maréchal et à vous cacher derrière cette épée qui constitue votre ressource de prédilection... M. Paul de Cassagnac. Contre vous !

Quelques membres à droite. Nous ne nous en sommes jamais cachés ! M. de Baudry d'Asson : C'est une insulte au Maréchal ! Nous ne la réléverons pas, car son épée c'est l'épée de la France honnête. (Bruit.) — Laissez parler !

M. Gambetta : Vous en êtes réduits à troubler l'esprit du premier magistrat de la République et à lui faire croire qu'il va sauver l'ordre, les affaires, la Constitution et la paix. Ah ! que vous devez rire entre vous de cette politique ! (Applaudissements à gauche et à droite.)

M. Paul de Cassagnac : Rire de vous oui ! (Bruit.) M. Gambetta : Car enfin, il y a quelque chose qui domine la situation : tous ces partis coalisés par une haine commune contre la démocratie et contre la République n'agissent pas tous... M. Paul de Cassagnac : Ce n'est pas la même chose !

M. Gambetta : Si, monsieur, c'est la même chose. (Non ! non ! à droite.) M. Ernest Dréolle : Vous êtes la démagogie ! M. Paul de Cassagnac : Et la dictature incapable !

M. Gambetta : Je dis, et je m'explique, je dis que des divers partis associés, celui qui rêve encore le retour du fils des rois de France. M. Paul de Cassagnac : Qui rêvent votre disparition d'abord ! On verra ensuite !

Feuilleton du Journal de Roubaix du 19 Juin 1877

— 19 —

LA PRINCESSE OGHÉROF

PAR HENRY GRÉVILLE

X (Suite.)

Neuf jours s'étaient écoulés depuis le départ du jeune homme, elle attendait le terme, décidée à proclamer ses fiançailles dès le lendemain, s'il ne venait pas aussitôt s'excuser et parler clairement.

C'est une faiblesse, s'était-elle dit en s'arrêtant à cette résolution ; mais si, malgré l'évidence, il était innocent !...

Pauline, intérieurement, se frottait les mains en voyant ses plans réussir. D'abord le délai imposé par la jeune fille l'avait beaucoup contrariée ; puis elle avait fait ses petits calculs, — elle possédait l'arithmétique à fond ; elle s'était dit que le diable serait bien fin si pendant quarante-huit heures elle ne venait pas à bout de tenir Michel en échec, et elle avait Marthe assez fière pour ne pas revenir sur une parole donnée, dit-il lui en coûtant le bonheur de sa vie. — Après tout, se répétait-elle, qui ne risque rien n'a rien... Le matin du onzième jour après le départ d'Avriéris, Pauline descendit la

première, comme d'habitude, dans l'antichambre, et se dirigea vers le plateau chargé de lettres et de journaux.

Depuis bien longtemps, cette inspection était le premier travail de sa journée. Elle aimait disait-elle, à trouver ses lettres dans le tas ; — la vérité est qu'elle s'occupait moins de ses lettres que celle des autres, et l'inspection des timbres de provenances diverses lui en avait appris bien long sur les relations et les affaires de M. Milaguine.

Ce jour-là, elle bouleversait les papiers d'une main plus fiévreuse que de coutume, car elle attendait une lettre de sa protégée et l'avait plus d'une fois maudite de sa paresse à écrire. Au milieu des affiches, des prospectus et des journaux, une lettre de l'étranger lui tomba sous la main ; elle la saisit avec joie. Cette lettre, adressée à M. Milaguine, portait le timbre de Menton ; l'écriture était celle de Michel.

Pauline la considéra un moment, puis la glissa prestement dans sa poche. L'instant d'après, elle en trouva une autre, — la sienne, — lui fit suivre le même chemin, et remonta dans sa chambre avec de gros battements de cœur. Qu'allait-elle apprendre ? Aussitôt verrouillée, elle lut sa lettre qui était ainsi conçue : « DIGNÉ ET NOBLE DEMOISELLE PAULINE, » Nous sommes arrivés à Menton. Le jeune monsieur nous a conduits chez son frère, qui n'est plus un jeune homme et qui est très-malade. Ce monsieur est le papa de la petite fille. Le jeune

M. Michel voulait repartir de suite, mais son frère est si malade, qu'il sera obligé de rester encore un mois ; il a écrit ce matin à Saint-Petersbourg pour demander qu'on prolonge son congé.

Nous vivons très-bien, la petite fille est très-douce, mais je crois que je ne plains pas beaucoup au digne M. Avriéris... »

Au diable les affaires s'écria Pauline en parcourant des yeux le reste de la lettre ; il ne revient pas, c'est l'essentiel. Mais que peut-il écrire à M. Milaguine ?

Avec un geste mutin d'enfant volontaire, — Pauline se joutait quelquefois de ces petites comédies et se risait ensuite à elle-même dans la glace, sa muette confidente, — elle ouvrit la lettre confiée et la lut tout au long.

Michel racontait en quelques mots son voyage, priait M. Milaguine d'excuser son brusque départ, faisait une allusion au bouquet blanc qui avait fait un instant si bonne figure sur la tête de Pauline, et terminait en disant à M. Milaguine qu'il attendait son retour, différé d'un mois, et l'arrivée de son père pour lui demander une faveur dont son bonheur dépendait.

J'ai joliment bien fait de la mettre dans ma poche, se dit Pauline en repliant soigneusement la lettre. Dans un mois, il y aura bien des choses de changées. XI Comme Oghérof entra ce jour-là, Pauline lui demanda si l'on reverrait

bientôt son camarade Avriéris. — Non, répondit le prince, il a justement demandé, hier, une prolongation de congé pour un mois.

— Il l'a obtenu ? fit Pauline en regardant Marthe du coin de l'œil. — Certainement son frère est très-malade, paraît-il ; c'est bien triste, à son âge !...

La conversation s'étendit en long et en large sur les misères des gens malades ; un sourire amer et sceptique relevait les coins de la bouche de Marthe.

Pauline ne la quittait pas des yeux et pensait joyeusement à la lettre qui dormait là-haut, dans un petit coffret capitonné, avec les fleurs d'orangeur du fameux bouquet. Tout son être frémissait d'aise en contemplant le succès de ses manœuvres. Qu'ils lui paraissent « bêtes », tous ces gens qui la servaient sans le savoir ! Qu'il était stupide, ce grand nigaud de prince, qui venait de décider son mariage à son insu.

Et ce brave M. Milaguine, qui avait voulu lui cacher ses affaires, qui l'avait poliment emmenée pour qu'elle n'entendit pas la demande d'Oghérof à sa fille, était-il assez lourd, assez maladroît avec ses finesses cousues de fil blanc !

Et Michel, l'imbécile, qui s'était jeté dans la gueule du loup en lui demandant une gouvernante, à elle, à elle qu'il avait humiliée ! — Michel qui avait accepté son offre de la réconcilier avec Marthe après son départ !... Ici elle retint avec peine un éclat de rire.

Et Marthe ! pauvre sotte, qui l'avait

traitée comme une domestique, qui l'avait accablée de ses dédains, et quelle marrait maintenant de sa main !

— Je fais bien les choses ! se dit-elle tout guillerette dans l'épanouissement de sa propre glorification ; je la fais princesse, elle aura trois millions. L'ingrate ! elle est capable de ne pas m'en savoir gré !

Ses mains avaient de petits frémissements nerveux. — Qu'est-ce que vous avez donc, Pauline Vassilievna ? lui dit tout à coup Nastia. Vous verrez du thé dans les soucoupes, et il n'y a pas de sucre dans les verres !

Pauline rit à gorge déployée de sa distraction, et se mit à plaisanter avec la petite fille.

Cette nuit-là, Marthe ne peut trouver le sommeil. Jusqu'à la dernière minute, une espérance toute petite mais, bien vivace, s'était cramponnée en elle, — l'idée de voir Michel revenir et se disculper. — Elle ne comprit toute la force de cette espérance qui en la voyant s'écrouler comme les autres. — Je l'aimais encore, se dit-elle avec douleur, avec colère, j'aimais malgré son indignité cet homme qui ne m'aimait pas !

Toute sa fierté se révolta soudain ; elle aurait voulu pouvoir tenir sous sa main, réel et vivant, cet amour qui avait survécu à l'injure, pour le plier, le briser et en contempler à ses pieds les débris. La lutte fut longue ; elle voulut partir, quitter la maison paternelle, en-

trer au couvent, se faire sœur de charité, institutrice sous un nom supposé, n'importe quoi enfin, pour ne jamais revoir cet homme odieux qui l'abandonnait lâchement sans une parole, après s'être joué d'elle !

— Et mon père ! se dit Marthe tout à coup ; il en mourrait. Mon pauvre père ! Cette pensée consolante d'un père à aimer, à tromper par l'apparence d'un bonheur imaginaire, fixa les plans de Marthe.

— Aujourd'hui tout sera dit ! décidément elle comme le soleil du matin entra à flots dans sa chambre par la fenêtre qu'elle n'avait pas voulu fermer, et elle s'endormit, blessée au cœur, mais hautaine et résoluë.

Oghérof la trouva ce jour-là moins inabordable que de coutume.

(A suivre)

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 10 juin 1877. Sommes versées par 105 déposants, dont 26 nouveaux. Fr. 46.962.00 120 demandes en remboursement de 21,466.53 Les opérations du mois de Juin sont suivies par MM. Lepoutre-Pollet et Paul Watine, directeurs.